



Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 septembre 2016

Le quinze septembre deux mille seize à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette,
M. LESOT Richard, Adjoints au Maire.
M. BRUN Vincent, M. BRUNET André, M. CARRERA Patrick, Mme CURTIUS M. Anick
Mme DALMASSO Stéphanie, M. DI UBALDO Vittorio, M. PANISSET Didier, Conseillers Municipaux.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

M. CREMON Christophe a donné pouvoir à Mme CURTIUS M. Anick

Absent : M. COURAGE Xavier

Le conseil municipal a choisi Valérie GARDIER comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ENTEND** le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy présenté par Michel Coutin, Président et Ulrich Gagneron, vice-président ;
- **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2016 ;
- **PREND ACTE** de la démission de M. COURAGE Xavier, conseiller municipal ;
- **APPROUVE** la candidature de M. CARRERA Patrick, conseiller municipal, en tant que nouveau délégué suppléant au sein du SNA (Syndicat du Nant d'Arcier), en remplacement de M. COURAGE Xavier, démissionnaire ;
- **APPROUVE** l'attribution d'une indemnité de gardiennage des églises communales pour un montant de 119,55 € pour l'année 2016 ;
- **APPROUVE** le versement au SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) des frais inhérents au diagnostic des installations d'éclairage public dans le cadre de l'audit du parc d'éclairage public de la commune ;
- **APPROUVE** le renouvellement du contrat du coordinateur des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) du 1^{er} septembre 2016 au 07 juillet 2017
- **APPROUVE** l'organisation des ateliers des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) telles que définie dans les conventions, **AUTORISE** les différents intervenants à dispenser leurs activités, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions s'y rapportant ;
- **APPROUVE** le renouvellement d'un contrat d'animatrice contractuelle dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) du 1^{er} septembre 2016 au 07 juillet 2017 ;
- **APPROUVE** le renouvellement d'un agent technique contractuel pour le service de restauration scolaire du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'acquisition de parcelles cadastrées C 761 au lieu-dit « Le Man de la Côte » afin d'améliorer le gabarit de la voirie existante ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en vente une parcelle communale de 782 m², pour un montant de 117 300 €, au lotissement de la Chapelle, dans le but de financer en partie l'agrandissement du bâtiment scolaire existant avec notamment la création d'une cantine ;
- **APPROUVE** la dénomination des rues et la numérotation des hameaux de Saint-Ferréol et **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir les formalités s'y référant.

La séance est close à 22 heures 45.

Le Maire
Philippe Prud'homme

